

ECOLE SUPERIEURE D'AGRICULTURE DE MATEUR

AVIS DE PRE-INSCRIPTION EN PREMIERE ANNEE
MASTERE PROFESSIONNEL
Collecte, Conservation et Valorisation des Produits Agricoles
(CCV-PA)
ANNEE UNIVERSITAIRE 2024-2025

Objectifs de la formation

Le présent Mastère vise à compléter la formation des licenciés en agronomie dans les processus post-récoltes de collecte, conservation et valorisation des produits agricoles incluant aussi bien les produits d'origines végétales qu'animales.

Perspectives de la formation

Les diplômés du présent mastère seront préparés pour intégrer toutes les sociétés agricoles de production végétales et animales dans les aspects post-récoltes et valorisation. De plus, cette formation permettra aux diplômés de monter leurs propres projets.

Conditions d'accès

L'accès à cette formation sera possible pour les étudiants titulaires d'un diplôme de licence appliquée en :

Sciences agronomiques (production végétale et/ou animale)
Sciences du vivant (SV),
Sciences du Vivant et de l'Environnement (SVE),
Biotechnologies (BT) incluant les licences en production végétale et animale,
Industries agroalimentaires (IAA).

Dates et délais :

- Inscription obligatoire en ligne : du **15 au 28 juillet 2024**.
- Dépôt des dossiers retenus : du **02: au 16 aout 2024**.
- Affichage de la liste des candidats retenus : **06 septembre 2024**.
- Démarrage des études du mastère CCV-PA : **23 septembre 2024**.
- Le nombre de places est limité à 20 étudiants sélectionnés sur dossier.



Conditions d'admission :

- Moyenne des trois années d'études en session principale (sans PFE) supérieure ou égale à **11/20**.
- Aucun **redoublement** durant les années d'études de licence n'est accepté.

Dossier de préinscription :

L'inscription doit se faire sur deux étapes :

1^{ère} étape :

La demande de candidature en ligne est obligatoire sur le lien :

<https://forms.gle/ST3e1wUvddsg9Bnu9>

Toute fausse déclaration dans l'inscription en ligne entrainera automatiquement le rejet du dossier de candidature

2^{ème} étape :

Les dossiers de candidature retenus doivent contenir les pièces suivantes :

- 1- Demande de préinscription dûment remplie, datée et signée
- 2- Copies conformes aux originales du baccalauréat et des diplômes universitaires obtenus.
- 3- Copies conformes des relevés de notes à partir du baccalauréat (Bac + toutes les années universitaires).
- 4- Une photo d'identité (à coller sur le formulaire de candidature)
- 5- Une enveloppe affranchie portant l'adresse du candidat et une photo d'identité
- 6- Copie de la carte d'identité nationale.

Les dossiers de candidature doivent être déposés au bureau d'ordre de l'école ou envoyés par voie postale (**du 02 au 16 aout 2024**) à l'adresse suivante :

Ecole supérieure d'agriculture de Mateur, 7030, Route de Tabarka, Mateur, Bizerte.

Toute demande parvenue après ce délai ne sera pas prise en considération, le cachet du bureau d'ordre faisant foi.

